

Paris 31 Enero 1948

Mme. de Ryck van der Fracht
Lefebvre
Singel 7
Deventer (Hollande)

120

Distinguida senora:

Me refiero a la peticion de informes que hacia Vd. referentes a "Paco Terras", fabricante de hilaturas de Madrid.

Hasta la fecha, he logrado solamente adquirir informacion de "DON FRANCISCO TORRA", natural de Irun y vecino de Madrid. Este Sr. aparecio inicialmente como republicano exilado. Estuvo en Paris hasta el ano 1942. Se dedico a la Banca en Madrid. Es pariente de uno de los socios de la Casa de Banca de Barcelona "Soler y Torra". Mas adelante fue editor. Tuvo relaciones en Paris con los alemanes durante la ocupacion. Debio editar algunos diccionarios comerciales en aleman y espanol. No existen informes que permitan afirmar que ahora posea fabrica o taller de hilaturas o genero similar. Si tuviera alguna nueva noticia sobre el particular, se la hare saber.

Aprovecho el momento para reiterarme suyo atto s.s.

q. e. s. m.

Manuel de Irujo

Echante

P.p.

124

Me piden informes de "Paco Torras", diciendome que se trata de un fabricante de hilaturas establecido en Madrid, que necesita obreros. La peticion de informes procede de Holanda, donde hay algunos espanoles, que se proponen ir a trabajar en aquel taller.

He llegado a conocer de la existencia de un "Francisco Torra", que inicialmente aparecio en Paris como refugiado republicano, natural de Irun, vecino de Madrid, pariente de uno de los socios de la Casa de Banca catalana "Soler y Torra". Este Francisco Torra debio dedicarse a trabajos editoriales, mantuvo relaciones con los alemanes en Paris, para editar un diccionario comercial en espanol y aleman, estuvo en Paris hasta los anos 1942/3. Y desde aqui marchó a Madrid.

Si del Paco o del Francisco hay algun informe lo agradecere.

31 Enero 1948

"Paco Terras" es un fabricante de hilados o tejidos de Madrid. Me interesa conocer su direccion, y saber los informes que contribuyan a definir la industria, numero de obreros, capital empleado, etc.

Fco Torras de ...
banquero
"Folier y Torras" (?) 1/4te catal
editor
alemán
de ...
alemán español
dato el 4/3/31: de ...
vague república

Antoine Lecaute

122

Paris, le 29 janvier 1948

Mme. de Ryck van der Fracht
Lefebvre
Singel 7
Deventer (Hollande)

Chère Madame,

J'ai reçu votre aimable lettre. J'ai fait de mon mieux pour me renseigner au sujet de Paco Torres de Madrid et des ateliers de filatures qu'il a sous sa direction. Je vous transmettrai avec plaisir les nouvelles dès que je les aurai.

Je vous suis très reconnaissant de votre disposition au sujet de la petite maison d'Enghien, mais, je crains que si vous ne vous décidez pas le plus tôt possible sur son louement, elle soit réquisitionnée. Les lois françaises actuelles permettent les autorités de réquisitionner les maisons non occupées, et la votre est depuis longtemps dans ces conditions. Je me considère obligé de faire cette déclaration, à fin de vous prévenir contre la surprise d'une réquisition, étant donné que, une fois la réquisition faite, il n'y aurait pas moyen de la louer qu'à la personne bénéficiaire de la réquisition.

Je saisis cette occasion pour vous reiterer l'expression de ma haute considération.

Manuel de Irujo

Cher Madame

123

~~Je vous a~~

J'ai reçu votre aimable lettre.
J'y ai ferai de mon mieux pour
me renseigner au sujet du Pazo
Torres de Madrid et des ateliers
de filatures qui s'y a sous votre
direction. Je vous transmettrai avec
plaisir les renseignements dès que je
les aurai.

Je vous ^{vous très reconnaissant} remercie de votre dis-
position au sujet de la petite maison
d'Enguierme, mais, je ne suis pas
~~sur certains~~ ^{certains} ~~travis~~ ^{travis} que, si vous ne
vous décidez pas ^{le plus tôt possible} ~~pour la~~ ^{pour la} ~~la~~ ^{la} ~~dis~~ ^{dis}
son louage, elle soit réquisition-
née. Les lois ^{françaises} actuelles permettent
les autorités de réquisitionner les
maisons non occupées, et ~~celle de~~ ^{la votre}
~~vous~~ ^{est} depuis longtemps dans
ces conditions. Je me considère
obligé de faire cette déclaration,
à fin de vous prévenir ^{contre} ~~par~~ la
surprise d'une réquisition, et au

donné que, une fois la requi-
sition faite, il n'y aurait pas
moyen de la louer que ~~par~~ ^à
la personne bénéficiaire de la
requisition.

Je sais cette occasion pour
vous remercier l'expression de
ma haute considération

Mme de Ryck van der Fracht
Lefebvre
Singel 7
Deventer (Hollande)

124

Distinguida Sra:

Acuso recibo a su atta carta.

Tratare de informarme acerca de Paco Torras de Madrid y de los talleres de hilaturas que tiene a su cargo, y tendre mucho gusto en transmitirle mis informaciones.

Agradezco mucho su disposicion respecto a la casita de Enghienne. Pero, temo que si tarda Vd. en decidir sobre su arrendamiento, sea requisada antes. ~~Existe~~ Las leyes actuales ~~proporcionan~~ facultan a las autoridades para requisar las casas deshabitadas, y la de Vd. lleva mucho tiempo en tal condicion. Creo obligado hacer esa aclaracion, para que no le sorprenda una requisita, pues que, una vez hecha la requisita oficial, ya no seria posible tomarla en arriendo por persona distinta del beneficiario en la requisita.

Aprovecho el momento para reiterarme suyo etc.

AIR MAIL
PAR AVION



Monsieur M. de Irujo
Minoria Parlamentaria
Vasca
11 Avenue Marceau

FRANCE

Paris 16e

M. de Ryck van der Gracht - Lefebvre

Singel 7

Deventer

Hollande

Deventer 18 Janvier 1948

Monsieur M. de Irujo

11 Avenue Marceau

125

Paris

Monsieur,

Il m'a été impossible de répondre plus tôt à votre lettre du 4 Décembre dernier, ce dont je vous prie de bien vouloir m'excuser.

La petite maison dont vous parlez, devait être remise en état, pour mon fils, mais les travaux ne sont pas terminés. Je prends note de votre adresse et pourrai peut-être vous rencontrer, et vous en parler.

Il y a ici des jeunes gens qui voudraient travailler en Espagne. J'ai entendu parler d'un Monsieur Paco TORRAS habitant Madrid et possédant des fabriques de d'Industrie textile. Vous m'obligeriez beaucoup, si vous pouviez me donner son adresse, ce dont je vous remercie à l'avance.

Veillez agréer Monsieur mes salutations distinguées.

M. de Ryck van der Gracht

Madame de Ryck van der Gracht

Lefebvre

Le 1^o Avril 1948

Madame de Ryck van der Cracht Lefévre
Sângel 7
DEVENTER (Hollande)

Madame,

J'espère que vous aurez reçu mes lettres du 29 et 31 Janvier en réponse de la votre du 18 Janvier.

J'ai été à Enghien dimanche dernier. En me promenant sur le lac j'ai pu me rendre compte que la petite maison que je voulais vous louer est déjà occupée. En effet, j'ai pu remarquer une personne à l'intérieur de la barrière qui entoure la maisonnette, barrière placée il y a peu de temps. J'ai appris peu après que cette maison a été réquisitionnée. J'ai vous déjà manifesté mes craintes à ce sujet dans ma lettre du 29 Janvier.

La grande maison continue toujours fermée. Il n'y a pas de signal d'occupation. Les portes sont toujours fermées avec de bois cloués.

Vous aurez peut être quelque idée de louer cette maison. Je vous serais très reconnaissant dans ce cas de me faire savoir si vous avez cette intention. Je pourrais vous louer quelques chambres de votre grande maison. Pourriez vous me faire connaître, le cas échéant, le montant du loyer et les conditions de la location ?

Veillez agréer, Madame, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée

Manuel de Irujo

Mme de Ryck van der Gracht
Lefebvre
Singel 7
Deventer
Hollande

127

Distinguida Sra:

Me refiero a su atta del 18 Enero pasado, contestada por mi en dos cartas del 29 y 31 ~~del mismo~~ del mismo mes de Enero, que supongo obran en poder de Vd.

El domingo pasado estuve en Enghienne. Desde el lago, paseando en un bote, pude ver que la casita que yo me proponia tomar en arriendo esta ya ocupada. Distingui perfectamente a una persona, dentro de una pequena empalizada que rodea a la casita, y que antes no existia. Despues me entere de que, dicha casita, ha sido requisada por la autoridad. Yo me temia que sucediera asi, y se lo adverti a Vd. en mi ~~primera~~ carta del ~~29 de Enero~~ 29 de Enero.

La que continua cerrada es la casa mayor, sin senal alguna de ocupacion y con las puertas de acceso cerradas por tablas clavadas en los soportes laterales. ~~Quiza~~ Quiza Vd. tenga alguna idea de arrendar dicha casa. Y aunque a mi me son suficientes con pocas habitaciones, me gustaria saber si trata ~~de~~ Vd. de arrendar la casa, y si yo podria aspirar a ocupar algunas habitaciones de la misma, con la renta que Vd. haya pensado o las condiciones que crea mas convenientes en su caso.

Me repito suyo atto etc.



December 23 Avril 1948

128

Monsieur Manuel de Trup
11 Avenue Neaumeau
Paris

Monsieur,

J'ai bien reçu vos lettres du 29 et 31 Janvier ainsi que celle du 1^{er} Avril dernier et si je n'ai pas répondu plus tôt c'est que j'espérais vous voir à Paris, car j'y suis allé en Janvier, Mars et Avril. Malheureusement, j'avais tant à faire qu'il m'a été impossible d'aller vous voir.

Pour le maison principale elle vient d'être vendue, donc je ne puis pas vous en louer une partie, mais j'ai fait part de votre offre au nouveau propriétaire. Quant au pavillon j'ai fait lever la réquisition car j'en ai besoin, mais le cas échéant, si je pourrais en disposer il me serait très agréable d'entrer en pourparlers avec vous et je vous ferai savoir très prochainement mon passage à Paris et Enghein ^{c'est en vue d'un autre logement.} Peut-être pourrions-nous nous rencontrer.

En attendant ce plaisir, veuillez agréer Monsieur, mes salutations très distinguées

M. de Ryck Kpack
Leptou

J. Schank
 Schank

III me de Ryck van Gracht
 Singel 7 — Deventer Feb 0

Hollande
 25 Avenue Contance, Lugdunum les Bains
 J. L.